



SPPPI ESTUAIRE de l'ADOUR

Réunion thématique

NUISANCES

11 Juillet 2011



Ordre du jour

- Synthèse des plaintes adressées en Mairie par les riverains
- Présentations par LBC, AGRIVA, *CELSA*, BAYONNE MANUTENTION
- Présentation des dispositifs QSE – CCIBPB
- Proposition page dédiée aux industriels sur le site du SPPPI Estuaire Adour



Synthèse des plaintes

➤ Odeurs

1 épisode fort ressenti dans les 4 communes : janvier

1 épisode fort ressenti par 3 communes : mai

Plusieurs épisodes ponctuels rive gauche : durant mars et avril

➤ Poussières ou fumées (et odeurs)

Plusieurs épisodes forts signalé à Anglet : 3 et 31 mars

➤ Bruit

Des signalements sur Anglet : mars et mai



Présentations des industriels

- LBC
- AGRIVA
- CELSA
- BAYONNE MANUTENTION



Présentation CCIBPB

- Dispositifs d'amélioration continue du système de management QSE



Site Internet SPPPI Estuaire de l'Adour

- Proposition d'ouverture d'une page dédiée aux industriels sur le site du SPPPI Estuaire Adour



 Accueil

 Arrêtés préfectoraux

 Composition du SPPPI

 Compte rendu des réunions

 Etudes

SPPPI Estuaire de l'Adour

Le SPPPI Estuaire de l'Adour a été officiellement installé le 30 septembre 1998 par un arrêté interdépartemental de Messieurs les Préfets des Landes et des Pyrénées-Atlantiques. Cet arrêté fixe les domaines d'action, la couverture géographique de cette instance ainsi que le principe de composition du SPPPI. Les communes concernées sont Anglet, Bayonne, Boucau et



Tarnos. Les missions sont ciblées dans le domaine de l'environnement industriel de la zone considérée en favorisant la concertation, en approfondissant les connaissances, en orientant les actions nécessaires et en informant le public. Le SPPPI Estuaire de l'Adour est une structure légère, qui ne dispose pas de personnels permanents ni de locaux.

Retrouvez les Informations Entraprisées



Pour initier son travail et structurer son action, le SPPPI estuaire de l'Adour a adopté en assemblée générale le 20 janvier 1999, un projet stratégique qui comprend ses principes fondateurs, son fonctionnement et ses axes de travail prioritaires : qualité des eaux, risques industriels, qualité de



Etude SPPPI Estuaire de l'Adour

Programme prévisionnel

- Bulletin d'information - Juillet 2011
- Réflexion sur site internet - Août 2011
- Réunion thématique « Sécurité » - Septembre 2011
- Concertation sur les points à confirmer - Août à Septembre 2011
- Ingénierie du nouveau format - Septembre à Octobre 2011
- Réunion du bureau élargi - Septembre 2011
- Réunion de l'Assemblée Plénière - Novembre 2011
- Réunion de bureau élargi - Décembre 2011
- Bulletin d'information - Décembre 2011
- Mise en route du nouveau format - Janvier 2012
- Réunion thématique « Sites et Sols pollués » - Février 2012